

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

SOMMAIRE

01 _____ P.5

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

02 _____ P.9

LES ORIENTATIONS POLITIQUES

Un espace public autonome etayé / consolidé
La stratégie de développement
La communication
L'économie sociale et solidaire
Le développement durable
La bienveillance
Le questionnement éthique
Les évaluations et la démarche qualité
La prévention et le dépistage
L'accès aux soins
L'inclusion et le parcours de la personne accueillie
Le rôle et la place de la famille, de l'aidant
L'accompagnement des publics spécifiques

03 _____ P.29

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le corollaire de l'inclusion
Le parcours de la personne accueillie
Les outils d'analyse de la population
Le partenariat et les réseaux
La prise en compte du vieillissement
des personnes accueillies

04 _____ P.35

LES ORIENTATIONS EN LIEN AVEC L'ADAPTATION DU MODÈLE DE GOUVERNANCE

La gouvernance politique
La gouvernance professionnelle

NDLR : Afin d'égayer la lecture de ce rapport d'activité, des photos prises au cours de manifestations de l'association ont été insérées. Celles-ci n'ont pas forcément de lien avec le sujet du paragraphe où elle se trouvent.

05 _____ P.38

L'ASSOCIATION EN BREF

La Vie Active en chiffres

06 _____ P.40

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Secteur Enfance
Secteur Travail
Secteur Adultes
Secteur Personnes âgées
Secteur Social
Secteur Formation
Secteur Humanitaire

07 _____ P.48

LES OBJECTIFS 2022 : TRAVAUX ET REFLEXIONS EN COURS

08 _____ P.50

LE BILAN SOCIAL

09 _____ P.53

ANNEXES





LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2021



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2021

Janvier



« ReCycl'art » : faire découvrir aux jeunes leur capacité de production

Février



Les enfants de l'IEM pratiquent le foot fauteuil

Mai



Tournoi de pétanque à la Résidence Patrick Gozet

Juin



Journée Koh Lanta de l'IME d'Arras

Septembre



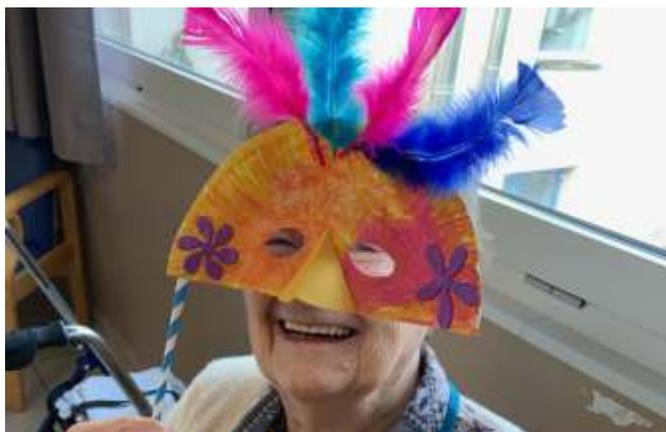
France 3 Région met en valeur l'UEE du DITEP de Liévin

Octobre



Johnny Legend à l'EHPAD de Marles

Mars



Carnaval à l'EHPAD de Longuenesse

Avril



Le SAVI de Condette construit une cabine de plage au château d'Hardelot

Juillet



L'ESAT de l'Arrageois mobilisé pour le Tour de France

Août



L'IME d'Aire fleurit les jardinières de la Résidence Autonomie de Marles

Novembre



Hommage à Bebel à l'ESAT de la Gohelle

Décembre



Sapin d'Or 2021 : l'EHPAD de Marles en Champion

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Comme l'année précédente, 2021 a bien également été profondément marquée par la pandémie de COVID-19. La première vague avait été celle de l'improvisation : tous avons dû et su faire preuve d'adaptabilité, de solidarité et de courage. Pour les vagues suivantes, l'organisation des établissements de La Vie Active était parfaitement rodée. Celle-ci ne s'est pas faite sans effort évidemment, dans une période anxiogène pour les professionnels, les usagers et les familles, il a une nouvelle fois fallu composer avec des protocoles drastiques, mouvants, parfois transmis par les autorités quelques heures avant leur entrée en vigueur. Mais les équipes de La Vie Active, dont la résilience et la mobilisation sans faille n'est plus à prouver, se sont montrées prêtes à relever ce défi avec toujours comme objectif de tout mettre en œuvre pour venir en aide aux personnes accompagnées.

Dans de nombreux cas, **l'ingéniosité déployée par nos équipes a été source de belles innovations : nouvelles méthodes de travail, organisation renouvelée, conversion au numérique, réinvention des projets...** En EHPAD par exemple, la possibilité nouvelle offerte aux résidents de prendre leurs repas en chambre en lieu et place des salles de restauration a eu un impact notable sur les problèmes de dénutrition. Dans tous les secteurs d'activités de La Vie Active, des contacts étroits ont été créés avec les familles d'usagers, suite à de nombreux appels lors des confinements successifs, permettant ainsi la mise en place d'une cohésion jusqu'alors inédite entre professionnels et bénéficiaires de notre association. A bien des égards d'ailleurs, ces confinements ont encore renforcé la singularité de l'accompagnement des personnes, avec des suivis plus individualisés. L'investissement consenti dans de nombreux outils numériques a également permis de développer de nombreux partenariats innovants, tout en rendant plus autonomes les personnes accompagnées.

En fonction de l'évolution incertaine de la situation, une vigilance absolue reste de mise pour 2022. La réactivité, la proactivité et le professionnalisme des équipes de La Vie Active ne souffre d'aucun doute, et notre Association peut ainsi aborder le futur avec optimisme et avec la certitude qu'elle parviendra à faire vivre ses valeurs.



LES ORIENTATIONS POLITIQUES



UN ESPACE PUBLIC AUTONOME ÉTAYÉ / CONSOLIDÉ

Conformément à son projet associatif, l'association a porté la voix du social et du médico-social à travers sa participation à différentes instances et lieux d'expression.

L'année 2021 a été marquée notamment par les mobilisations et alertes autour des revalorisations salariales des professionnels du secteur social et médico-social formulées par les dirigeants associatifs auprès des pouvoirs publics.

A cette occasion, La Vie Active a participé à la mise en place du « Collectif des métiers de l'Humain en danger » avec l'organisation de deux temps forts :

- Une conférence de presse le 14 octobre 2021 ;
- Une mobilisation le 30 novembre 2021 ayant réuni plus de 8000 personnes dans les rues de Lille.

L'intégralité des revendications n'a pas abouti à ce jour, la mobilisation se poursuit donc par le biais de la saisine des candidats aux futures élections législatives 2022.

Au-delà, durant l'année 2021, l'association a également participé en sa qualité de représentant de NEXEM et du GESAT à la concertation sur l'évolution des ESAT, lancée début 2021 par le secrétariat d'Etat en charge des personnes en situation de handicap. Ces travaux ont permis aux acteurs du travail protégé de faire entendre leur voix et de réaffirmer le soutien au modèle des ESAT. Un projet de décret visant à fluidifier le parcours professionnel des travailleurs d'ESAT devrait paraître prochainement. La Vie Active restera attentive aux conditions de mise en œuvre des nouvelles dispositions prévues dans l'intérêt des personnes accompagnées.

Par ailleurs, en tant que représentant de NEXEM, le Directeur Général de l'Association a été réélu, cette année, au sein de l'instance de concertation et de démocratie sanitaire de l'ARS Hauts-de-France, la CRSA (Conférence Régionale de Santé et de l'Auto-nomie).

L'Association a pris part également durant cette année aux réflexions sur l'organisation et la concrétisation des Communautés 360, au côté des autres associations gestionnaires du Pas-de-Calais et de la MDPH.



L'Action Collective a continué tout au long de l'année 2021 de sensibiliser les politiques et les entreprises adaptées aux dangers que représente l'écrêtement pour l'avenir des personnes en situation de handicap.

Un Webinaire a été organisé en avril avec pour thème :

« Pour vous, c'est quoi l'Entreprise Adaptée de demain ? ».

Plusieurs parlementaires y ont participé : trois Sénateurs, Sabine Van Heghe (Pas de Calais), Cathy Apourceau-Poly (Pas-de-Calais), Philippe Mouiller (les Deux-sèvres), un député de Seine Maritime, Sébastien Jumel.

Plusieurs membres du Gouvernement ont été interpellés sur les craintes des EA : Jean Castex, Premier ministre, Élisabeth Borne, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Brigitte Klinkert, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées

Une campagne de communication a été lancée en fin d'année auprès des Entreprises Adaptées. Grâce à des affiches très simples, les EA, en fonction de leur taille, pouvaient se rendre compte des effets financiers de la réforme l'écrêtement.

LA STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT

Durant l'année 2021, **La Vie Active s'est impliquée dans différents travaux visant à nourrir les réflexions et améliorer les services rendus au public accompagné.** Pour ce faire, elle a contribué à l'élaboration des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) sur l'Artois et le Littoral. Elle a également mis à profit son ingénierie au service d'autres partenaires avec lesquels des engagements ont pu être pris sous différentes formes (conventionnement, accompagnement, etc...).

Parmi les partenaires concernés, nous retrouvons :

- La Résidence Sociale, association médico-sociale implantée en Ile-de-France ;
- L'Association Jean Lachenaud, gestionnaire d'établissements sanitaires et médico-sociaux destinés à offrir en priorité aux militaires, anciens militaires, personnels civils de la défense et leurs familles un accompagnement et des soins adaptés ;
- L'association Le Petit Square.
- SASU AKTIVI, pour le développement des projets humanitaires en Guyane.

Afin d'enrichir ses pratiques et de rester connecter avec les ressources de terrain, l'association a participé à l'organisation de plusieurs évènements sur l'année 2021, tels que :

- Le séminaire associatif sur l'inclusion au sein du secteur Enfance de l'Association ;
- La conférence organisée par l'UDES et la MGEN sur le thème de l'Habitat Inclusif ;
- Le séminaire régional de la FISAF sur le thème suivant : « Les professionnels dans les nouvelles coopérations sur les territoires : Partage d'expériences innovantes, d'outils et perspectives » ;
- La conférence-débat organisée par La Vie Active sur l'emploi comme levier d'intégration à l'occasion de la Journée Mondiale des Réfugiés.

L'Association a poursuivi également ses actions prospectives avec le démarrage de projets d'innovation sociale visant à favoriser l'inclusion sociale des publics fragilisés. A cet effet, un projet de Ferme Urbaine participative sur la commune de Lens a pu être amorcé. De même, le groupe de travail sur l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) a été relancé et des passerelles avec les métiers de la logistique en lien avec le Campus Euralogistic de Dourges.



Par ailleurs, une réflexion a de nouveau été engagée autour de l'accompagnement à la réinsertion des personnes sortant d'incarcération. Des propositions ont pu être formulées auprès du SPIP du Pas-de-Calais. Celles-ci n'ont à cet instant pas encore pu aboutir.

Concernant la région Ile-de-France, les initiatives visant à permettre l'identification de l'Association sur ce territoire se sont multipliés auprès des partenaires institutionnels et associatifs. Pour se faire, différents outils de communication ont pu être déployés tels qu'un « book » de présentation de l'association, une newsletter etc... Le travail de veille et de prospection s'est également poursuivi avec un accent particulier sur les opportunités de reprise.



SERVICE D'APPUI ET DE SOUTIEN AUX PROJETS TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (SAS TSA)

Le service d'appui et de soutien TSA a été créé dans le cadre du CPOM Enfance mis en place depuis juin 2018. Ce service dirigé par Mme Estelle BRUNET a pour mission de :

- Soutenir les équipes professionnelles dans la mise en place de leur projet d'accompagnement d'enfants, d'adolescents et d'adultes avec autisme ;
- Proposer une cohérence et une continuité de l'accompagnement dans tous les établissements ;
- Transformer l'offre de service en fonction des besoins recensés ;
- Représenter l'association sur les différents territoires en lien avec les partenaires institutionnels

Tout au long de l'année 2021, le SAS TSA a poursuivi ses missions d'accompagnement des directions et des professionnels de terrain ainsi que des services du siège, en apportant son soutien et appui aux projets suivants :

- L'évolution de l'offre des IME de LIEVIN, ANNEZIN, HUCQUELIERS, ARRAS et PEG ;
- AMI Prévention des départs en Belgique
- DAR Arrageois
- La mise en place et le suivi des PCPE et PCO ;
- L'accompagnement des professionnels concernés (accompagnement au changement, préparation des formations, analyse des pratiques) ;

En cours de cette année 2021, le SAS TSA a pu reprendre les actions de partenariats avec notamment les acteurs institutionnels suivants :

- L'éducation nationale, l'ARS, dans le cadre de l'évolution de l'offre sur les différents territoires
- Le Centre Ressources Autismes (groupe continuum TSA, les CA d'Autismes Ressources, les réunions du COS, ...)



LA COMMUNICATION

Après la véritable explosion en termes d'activité et de contenu qu'ont connu les réseaux sociaux de La Vie Active en 2020 durant la pandémie, l'ambition était d'encre approfondir cette dynamique en 2021.

C'est chose faite, avec pas moins de **1500 nouveaux abonnés et 850 publications partagées sur Facebook**. La Vie Active s'adressait fin 2021 à plus de **6500 abonnés chaque jour**.

Même constat du côté d'Instagram et YouTube, où la communauté de La Vie Active ne fait que s'accroître, motivée par des contenus nombreux, variés et de qualité.

En 2021, l'accent a été particulièrement mis sur la constitution d'un véritable réseau sur LinkedIn. La Vie Active est désormais une association visible et fortement suivie sur cette plateforme, ce qui nous assure un bon relai auprès des professionnels du secteur et des pouvoirs publics.



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Face à une crise sanitaire sans précédent, l'association a particulièrement été sollicitée au sein des instances de gouvernance de l'Economie Sociale et Solidaire. Dans ce contexte où le médico-social a été en première ligne, **La Vie Active a su faire entendre sa voix au côté des personnes les plus vulnérables sur le plan politique, économique, social et environnemental.**

Ainsi, nous avons répondu présent sur l'ensemble des sujets prioritaires du Conseil économique social et environnemental (CESER) avec les territoires et la recherche, l'emploi et la jeunesse, la santé et l'environnement et enfin les inégalités et la pauvreté.

Plus spécialement, la santé mentale a été au cœur des travaux de la région en 2021. **Conscient du caractère fondamental de ce sujet et de l'organisation des soins qui en résulte, nous avons formulé des préconisations concrètes pour améliorer la situation des personnes souffrant de troubles psychiques, incluant des innovations technologiques majeures.**

Face aux enjeux du vieillissement et de la perte d'autonomie, nous avons également soutenu des contributions sur les métiers d'entraide en Hauts-de-France ou comment les favoriser et les rendre attractifs. La revalorisation des métiers et la qualité de vie au travail demeurent une priorité associative de premier plan et sur de nombreux fronts.

Tout au long de l'année, nous nous sommes également mobilisés sur la stratégie nationale de la biodiversité 2021-2030, sur la question de la mobilité en Hauts-de-France, et sur le combat contre les inégalités et la pauvreté en Hauts-de-France. Enfin, nous avons enfin poursuivi notre participation aux ateliers consacrés à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Notre région est confrontée à un terrible bilan sur de nombreux sujets comme la santé, l'éducation, la pauvreté. Notre secteur confirme ce constat et notre implication dans les instances de gouvernance nous oblige.

Sous l'égide de l'Union des Employeurs de l'ESS, notons la signature en 2021 d'un accord national multi professionnel sur l'impact du numérique sur nos emplois et nos conditions de travail avec à la clef un engagement de développement des compétences.

Avec la Chambre Régionale de l'ESS, citons quelques actions au soutien des intérêts de l'ESS comme le livret sur l'impact social et les programmations européennes et, le guide sur les fondations.



L'ensemble de ces travaux concourt à une meilleure lisibilité de notre engagement associatif et à un ajustement nécessaire des politiques publiques pour maintenir un travail de qualité et citoyen.

Pour illustration de ce travail autour de l'Economie Sociale et solidaire, l'ESAT de la Gohelle d'HERSIN COUIGNY est membre du club ESS entrepreneurs de l'Artois. Le directeur de l'ESAT exerçant la fonction de trésorier. L'idée du club est de coopérer entre structures ESS du territoire.

Les secteurs d'activités sont extrêmement variés. Les membres de ce Club organisent des temps d'échange entre nous : Des déjeuners RSE par exemple, avec la CCI et le réseau alliance), le BUSSINESS chaque année, un événement ouvert vers l'extérieur (salle Olof Palm en 2021). L'idée est de se faire se rencontrer tous ceux qui partagent les valeurs de l'ESS que l'on soit dans le champs de l'insertion, du handicap, de l'environnement, de l'entraide, ... En 2021, différentes commissions ont eu lieu dont celle autour de la communication, qui a permis la création du site internet en 2021. Suite à une sollicitation par le département dans le cadre de la création des maisons départementales de l'ESS, le Club ESS Artois travaille avec la CABBALR pour animer un réseau d'appui aux structures.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Conformément aux engagements pris dans son projet associatif et à ses valeurs, **La Vie Active a continué en 2021 d'approfondir son action en faveur du développement durable.** Cette volonté se décline de bien des manières au sein de ses établissements, tous mus par une véritable conscience écologique. Entre entraide, débrouille et créativité, la dynamique de développement durable est toujours le résultat d'une démarche collective visant une prise de conscience globale et se traduisant en des actions concrètes au quotidien.

Approfondir la démarche de développement durable c'est d'abord s'interroger sur l'impact de nos modes de vie. A l'IEM Pierre Cazin d'Anzin St Aubin, des ateliers ludiques ont permis de sensibiliser les jeunes et leur famille sur la question du tri sélectif, de la biodiversité, et ont mené à la réalisation de recette zéro-déchet. Les résidents de l'EHPAD du Bon Air de Marles les Mines ont également grandement réduit leurs déchets alimentaires grâce au compostage, qui leur sert également au développement d'un potager.

Le recyclage et la récupération s'inscrivent pleinement dans ce mouvement, comme en témoigne l'ESAT de l'Arrageois, qui a développé une activité «upcycling » permettant de donner une seconde vie à de nombreux objets du quotidien pour des clients soucieux de consommer de manière plus responsable. Dans le même état d'esprit, l'ESAT a également mis sur pied une ressourcerie, magasin gratuit qui permet aux travailleurs de se procurer des vêtements de seconde main.

Les transports sont également un enjeu majeur dans l'optique de favoriser le développement durable. De nombreux établissements se sont engagés dans le développement d'une mobilité douce et inclusive : des vélos électriques financés par SANEF ont fait leur

apparition à l'ESAT de l'Arrageois, tandis qu'au SAJ de Loison, des trottinettes électriques sont mises à la disposition des personnes accompagnées.

Agir pour le développement durable c'est aussi organiser son environnement de manière plus responsable et respectueuse de la nature. C'est le cas pour l'ESAT de la Gohelle ou le PAEJ d'Arras qui ont créé des jardins partagés, mais également pour le DITEP Jean Ferrat de Liévin ou l'IME Léo Lagrange d'Annezin qui ont aménagé des espaces naturels sur le principe de la permaculture. De nombreux hôtels à insectes, nichoirs... et autres dispositifs favorables à la vie de nos amis animaux ont également fleuri dans de multiples établissements.

Afin de répondre à cet immense défi pour l'humanité, les établissements de La Vie Active ont également participé à de grands projets réunissant des milliers de personnes à travers la France et le monde : le projet artistique Inside Out pour les jeunes de l'IEM Pierre Cazin d'Anzin St Aubin, le projet « Ma petite planète » pour les élèves de l'IME Jean Jaurès d'Arras...

Enfin, l'Association s'est positionnée en partenariat avec l'AHNAC et APREVA RMS sur un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé conjointement par la DGOS, la CNSA et l'ANAP pour bénéficier des compétences d'un conseiller en transition énergétique et écologique en santé (CTEES).

Pour La Vie Active, le développement durable n'est pas un enjeu d'avenir mais bien du présent. Professionnels, usagers et familles sont convaincus du bien-fondé de cette démarche qu'il convient de faire vivre au quotidien, aussi bien en mots qu'en actes. Grâce à leur ingéniosité, nos établissements ont développé de nombreux projets en faveur de l'environnement et peuvent être fiers d'être de véritables acteurs de ce grand mouvement qui nous concerne tous.

LA BIENTRAITANCE

LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES SALARIÉS ET DES BÉNÉFICIAIRES

L'espace de travail influe fortement sur la qualité de vie au travail. Il aurait un impact important sur la santé, le bien-être, la motivation et l'efficacité. Dans ce cadre, l'association a lancé un projet de recherche de nouveaux locaux pour le SAMO du Calais, le SAMSAH relai TED et le Service tutélaire AAP. Après des années de recherche de locaux et de travaux, les 3 services ont pu s'installer dans leurs nouveaux locaux sis rue Cuvelier à Calais. Un cadre de travail agréable et des services implantés en cœur de ville pour une proximité avec les publics accompagnés quotidiennement.

Suite à l'acquisition et réfection totale de l'Ecole La Fontaine pour implantation de la boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-traiteur de l'ESAT de Lens, une 2ème phase de travaux a été menée afin de poursuivre l'optimisation des espaces au bénéfice des usagers et la mise aux normes des bâtiments.

Les travaux relatifs au projet immobilier de la MECS du littoral, entrepris dans le cadre du CPOM, se sont terminés en 2021. Les équipes et les jeunes ont pu intégrer le nouveau bâtiment dès le mois de juin. Ce nouveau cadre de vie plus accueillant et modernisé leur permettra de mettre en œuvre de nombreux projets.

La réflexion et les échanges avec la municipalité se poursuivent afin de procéder à l'agrandissement du SESSAD de Longuenesse par la réalisation de travaux dans les bâtiments connexes avec l'école.

Les locaux actuels du CAMSP de l'Audomarois ne permettent plus au service de pouvoir s'agrandir. Le départ des autres locataires du bâtiment permet à La Vie Active de lancer une réflexion sur l'acquisition d'autres parties du bâtiment afin d'augmenter le nombre de bureaux pour les professionnels et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des familles.

Afin d'améliorer la qualité d'accompagnement et ajuster l'offre aux besoins du territoire, une demande d'aide à l'investissement auprès de la CNSA a été renouvelée pour l'EHPAD Les prés de Lys de Sailly sur la Lys. Le projet, inscrit également dans le cadre du CPOM en cours de négociation, consiste en la mise en conformité de l'établissement, l'amélioration esthétique du bâtiment, l'humanisation de l'accompagnement, la modernisation des prestations via l'intégration de nouvelles technologies sur l'ensemble des locaux et la transformation d'une unité classique en unité pour personnes âgées en situation de handicap.



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Comme évoqué lors du dernier rapport annuel en 2020, parce que le bien-être des personnes accompagnées passe par le bien-être des professionnels, grâce aux Crédits Non Renouvelables de l'ARS Hauts de France sur la Qualité de vie au travail, l'Association a poursuivi sa démarche et a procédé à la mise en œuvre des actions financées en 2021.

Ainsi, 11 simulateurs de vieillissement, fournis par la société Terrien t'es rien, permettant au personnel de soins de se mettre « dans la peau » de la personne âgée afin de mieux comprendre ses besoins et ses difficultés ont été distribués aux EHPAD d'Arras, de Bouvigny-Boyeffles, de Coquelles, de Courrières, de Longuenesse et de Sailly sur la Lys, aux ESAT de l'Arrageois, de la Gohelle, de Lens et de Parenty ainsi qu'au FAM de Guines.

Les professionnels ont été formés à l'utilisation de ce matériel.

45 établissements ont suivi une supervision d'équipe pluridisciplinaire, réalisée par l'EESTS, afin d'accompagner le personnel après et pendant la période de crise de la covid 19. Cette supervision a été réalisée sous forme de groupes d'une douzaine de personnes.

31 Directeurs d'Établissements ont reçu une

formation pour Manager « en temps de crise », avec la Société Axis Mundi sous forme de 5 groupes.

36 établissements ont été dotés de casques de lumino relaxothérapie PSIO, combinant de la musique ou de la relaxation par la voix et de la stimulation par la lumière, destinés aux salariés des établissements. Les professionnels ont été formés à l'utilisation.

Dans cette même optique, plusieurs projets européens portés par La Vie Active ont permis d'étayer les pratiques des professionnels des structures.

Le projet Interreg 2 Mers TICC (2017-2023) : l'équipe du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de Courrières a confirmé sa volonté de maintenir le nouveau modèle organisationnel auto-organisé inspiré du modèle néerlandais Buurtzorg et travaille sur sa pérennisation. Le SSIAD a poursuivi son travail sur :

- L'étude menée avec des chercheurs européens pour mesurer l'impact de cette transformation sur notre personnel soignant, les patients et les aidants familiaux ;
- La co-écriture un plan d'action pour que d'autres services de soins à domicile puissent s'inspirer et répliquer ce nouveau modèle organisationnel.



Le projet Erasmus+ For the Record (en français, « pour mémoire ») 2019-2022 : les équipes des EHPAD Les Terrasses de la Mer de Coquelles et Les Orchidées d'Isbergues ont lancé des activités visant à raconter et valoriser les récits de vie de leurs résidents, en utilisant des supports culturels et artistiques de leurs choix : la photo sur le thème de la plage pour les Coquelles et la radio sur les thèmes de la cuisine et des vacances pour Isbergues. Ces activités seront ensuite partagées avec nos partenaires anglais, polonais, italiens et espagnols dans le cadre d'une formation pour les professionnels prévue en 2022.

Le projet Erasmus+ Open up (en français, « s'ouvrir ») 2020-2022 : L'équipe du SESSAD Jean Macé de Liévin et du siège social de La Vie Active ont poursuivi la préparation d'un guide de l'accessibilité et d'un programme de formation à destination des professionnels de l'éducation formelle et non-formelle visant à améliorer l'accueil et l'accompagnement éducatif des jeunes porteurs de troubles visuels ou auditifs dans le milieu ordinaire, à travers la création d'un nouveau type de référent appelé « personne ressource(s) troubles sensoriels ».

Le projet Erasmus+ ENSEMBLE62 (2020-2022) : La Vie Active participe à un programme de mobilité européenne à destination des personnels éducatifs pilotant l'éducation inclusive en Pas-de-Calais. Lancé juste avant le début de la crise sanitaire par l'Education Nationale, ce projet doit permettre à du personnel du secteur enfance de l'association d'aller visiter des structures ayant d'autres cultures professionnelles pour apprendre et échanger sur leurs pratiques.

L'ADAPTATION DES ACCOMPAGNEMENTS

Le SESSAD d'Aire sur la Lys intervient dans une zone géographique rurale où les accès en transport en commun sont limités. Afin de faciliter la proximité avec



les personnes accompagnées, les établissements scolaires, lieux d'activité des jeunes d'une part et de limiter les temps et frais de déplacement des professionnels d'autre part, le SESSAD a ouvert une antenne sur LILLERS.

La sédentarité chez les personnes âgées entraîne des effets délétères importants. Dans le cadre de la subvention obtenue via l'appel à projets CARSAT 2021 « **Lieux de vie collectifs** », la Résidence Autonomie du Bon Air de Marles les Mines poursuit son travail de stimulation motrice et d'attrait à la pratique physique dans une approche bienveillante avec un projet d'aménagement et d'équipement de l'espace extérieur. Ce projet permet la réalisation d'activités physiques adaptées grâce à des agrès de motricité ludique mais également un terrain de pétanque et des bancs.



LE QUESTIONNEMENT ETHIQUE

LE COMITE DE REFLEXION ETHIQUE

En 2021, **le Comité de Réflexion éthique de La Vie Active a poursuivi ses travaux.** Ses membres ont notamment travaillé sur le bon accompagnement des usagers transgenres au sein des établissements de l'association ou encore sur la question du droit à la sexualité en EHPAD. **Le Comité espère que ses conclusions sur ces sujets d'actualité seront de nature à proposer des solutions aux professionnels de La Vie Active, toujours par ailleurs fortement sollicité dans le cadre d'auditions indispensables aux débats.** Les conclusions du Comité de Réflexion éthique sont consultables sur le site www.vieactive.fr à la rubrique consacrée. Par ailleurs, le Comité de Réflexion éthique s'est pleinement engagé dans une démarche d'accessibilité, en traduisant ses avis en langage Facile à Lire et à Comprendre ainsi qu'en langue des signes, témoignant ainsi de sa volonté de pouvoir être compris par tous.



LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LA LAÏCITÉ

La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction.

Au cours de l'année 2021, **L'association a poursuivi le déploiement du kit « les valeurs de la République et la Laïcité ».** La formation Valeurs de la République et laïcité (VRL) a été conçue pour permettre à nos salariés de mieux appréhender ces concepts et contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien. Les formateurs habilités animent des formations de deux jours pour les salariés de notre Association sur la base du volontariat.

Ces formateurs sont sélectionnés, au niveau régional, sur la base de leurs compétences de formateurs et de leur connaissance du métier des acteurs auxquels ils s'adressent.

La Crise sanitaire liée à la COVID 19 avait contraint l'association à suspendre temporairement les actions de formations au bénéfice des professionnels.

Notons que les actions relatives à la citoyenneté, à la Laïcité se poursuivent sur les établissements et font l'objet de projets d'activités adaptés aux publics accueillis.

Le 9 Décembre, journée de la Laïcité, le Président du Conseil d'administration a tenu à s'adresser à l'ensemble des salariés de l'association, pour rappeler la valeur associative que revêt la notion de Laïcité pour LA VIE ACTIVE. De même, c'était également le moyen de ne pas oublier le drame qu'a soulevé l'assassinat de Samuel PATY, enseignant.

LES EVALUATIONS ET LA DEMARCHE QUALITE

LA CRISE SANITAIRE

La démarche qualité a été profondément marquée par la crise sanitaire lors de l'année 2020. **Elle a continué à impacter notre travail sur l'année 2021.** Certains travaux mis à l'arrêt en 2020 ont pu reprendre, mais d'autres sont restés en suspens du fait des règles sanitaires en vigueur empêchant de se rassembler et de la gestion de la crise.

Le service qualité a de nouveau dû réaliser un travail important de veille documentaire afin d'obtenir les dernières recommandations du gouvernement qui évoluaient sans cesse et mettre à jour les procédures en conséquence.

EVALUATIONS INTERNES ET EXTERNES

Lors des évaluations internes et externes, la qualité de l'accompagnement est évaluée précisément.

La crise sanitaire n'a pas permis à l'ensemble des établissements de réaliser leur évaluation interne ou externe en 2020. Les autorités ont fait preuve de souplesse en accordant un délai supplémentaire jusqu'au 31/10/2021 pour les évaluations devant être effectuées entre mars et décembre 2020.

Ainsi, 10 évaluations internes ont été menées en 2021 : SAVS, SAJ, Foyers d'Hébergement, EHPA-H, SAMO Calais, SAMO Arras, FAM Guines, MAS Guines, FV Guines et MECS Artois.

Et 9 évaluations externes : EHPAD Epinay-sur-Orge, EHPAD Melun, SAVS, SAMO Calais, SAMO Arras, FAM Guines, MAS Guines, FV Guines, Pôle Enfance de la Gohelle.

Les différents reports de dates ont mené plusieurs établissements du secteur adulte à réaliser dans la même année leur évaluation interne et externe.

L'EHPAD de Nanterre a de nouveau reporté l'échéance de son évaluation interne avec l'accord des autorités pour l'année 2022.

Pour aider les établissements dans leur démarche, l'association a étendu l'utilisation du logiciel FUSION suite aux bons retours des établissements l'ayant testé en 2020.

INSTANCES QUALITÉ

Le Comité Stratégique Qualité s'est réuni 4 fois. Le Comité Qualité s'est réuni 4 fois.



Suite à la crise sanitaire, le déroulement des instances a été revu et adapté pour proposer aux participants un fonctionnement en présentiel et en visio pour éviter les déplacements aux membres les plus éloignés.

GESTION DOCUMENTAIRE

54 documents associatifs ont été créés ou actualisés, dont 28 documents en lien avec la pandémie de COVID. Certains documents clé ont aussi été révisés : contrat de séjour EHPAD, convention officine/EHPAD, ... Les documents sont diffusés par mail à l'ensemble des directeurs et directeurs adjoints de structures et intégrés dans la bibliothèque qualité du portail.

Les documents associatifs sont accessibles à l'ensemble des professionnels des établissements et services sur le portail qualité de l'association.

TRAVAUX ASSOCIATIFS MARQUANTS

Transferts :

57 transferts ont eu lieu pendant l'année 2021. Ils concernent le secteur social à 43%, le secteur enfance à 42% et le secteur Personne Agée à 15%. La majorité des transferts se fait par groupes de 6 à 10 personnes pour une durée d'environ une semaine.

Enfin, seuls 38% des dossiers respectent la procédure associative en respectant le délai d'envoi de 2 mois au siège avant la date du transfert. Mais **2021 reste une année particulière suite au COVID**, et beaucoup d'établissements n'avaient pas assez de visibilité pour réserver les hébergements.

Il pourra également être intéressant de comparer le délai d'envoi du dossier avec la durée du séjour pour le prochain bilan.

Groupes de travail transversaux :

Malgré la reprise de plusieurs groupes de travail sur l'année 2021, **la crise sanitaire a freiné la dynamique des groupes car les établissements avaient toujours des clusters à gérer et il s'est avéré difficile pour eux de pouvoir y participer.**

Nous pouvons tout de même noter les groupes suivants:

- Groupe de travail continuité de service (clôturé en 2021) : Travail sur la continuité de service et les astreintes de direction en EHPAD.
- Groupe de travail admission et créances en EHPAD (clôturé en 2021) : travail sur le contrat de séjour des EHPAD et rédaction de plusieurs procédures sur les créances.
- Groupe de travail projet médical EHPAD (en cours) : mise à jour du projet médical associatif des EHPAD.
- Groupe de travail SESSAD/CAMSP : poursuite des actions d'harmonisation et des échanges



BILAN DES DYSFONCTIONNEMENTS GRAVES ET TRÈS GRAVES

Il y a une augmentation des déclarations des événements indésirables graves (EIG) avec **67 déclarations en 2021 contre 38 en 2020**. La majorité des déclarations se font dans le secteur personne âgée (60%).

Les événements concernent en majorité : des comportements violents de la part des usagers, des situations de maltraitance, des conflits avec les familles, des défauts de soins ou surveillance et des défaillances techniques.

Répartition par secteur :

Secteur	Nb d'événements	Type d'événement majoritaire
Personne Agée	40	Défaut de soins ou surveillance (25%) Comportement violent des usagers (20%)
Enfance	17	Comportement violent des usagers (35%) Difficultés avec les familles (24%) Situations de maltraitance (24%)
Social Adulte	6	Comportement violent des usagers (33%)
	4	Non représentatif

Les EIG vont peut-être évoluer avec la transformation de l'offre dans certains secteurs et l'évolution du profil des personnes accueillies. Les tensions RH sont une cause de l'augmentation des EIG ainsi que l'augmentation de la violence. C'est une situation à risque.

Tous les événements doivent être déclarés et transmis au service qualité pour validation.

DÉMARCHE QUALITÉ SIÈGE SOCIAL

Le travail réalisé grâce aux membres du COPIL a permis d'améliorer les pratiques au sein du Siège grâce à la centralisation des documents et l'harmonisation de certaines pratiques (commande de fournitures, ...).

L'amélioration de l'accueil des nouveaux salariés a été un axe important du travail du COPIL en 2021, qui se poursuit sur 2022.

Compte-tenu des différents sites qui constituent le Siège, le COPIL a souhaité améliorer l'accueil du public grâce à la mise en place de la signalétique. La procédure sur la rédaction et la signature des conventions a également été finalisée.

L'objectif de l'ensemble des actions menées en parallèle est de créer une dynamique, de favoriser les liens entre services et de travailler à l'amélioration de la qualité de vie au travail.

PROJETS D'ÉTABLISSEMENT SERVICE

En 2021, le Conseil d'Administration, sur avis de la commission du développement, a approuvé pour la période 2021-2026 les projets d'Etablissement/service suivants : CAMSP de Calais, MECS Littoral, SESSAD Pierre Cazin d'Anzin St Aubin, EHPAD Les prés de Lys de SAILLY sur la Lys, EHPAD Raymond DUFAY de Longuenesse, IME Louis Blériot de Wimille, EHPAD Les Orchidées d'Isbergues.



LA PRÉVENTION ET LE DEPISTAGE

Suite à la candidature portée par l'association en réponse à l'Appel à projets émis par l'ARS, la PCO du Calais, portée par le CAMSP de Calais, a été autorisée par arrêté en date du 31 décembre 2020. **En 2021, elle poursuit son développement et notamment la formalisation des liens avec les acteurs des différents niveaux d'intervention.**

Le Département du Pas-de-Calais possède un des plus hauts taux d'accueil à l'aide sociale à l'enfance (ASE) de France. Dans le cadre du Pacte des solidarités et du développement social du Conseil Départemental et du rapport des 1000 premiers jours de l'enfant un dispositif renforcé et intensif d'accompagnement à domicile a été créé afin de renforcer la prévention médico-sociale, d'éviter que les situations familiales repérées ne se dégradent et de favoriser le maintien à domicile des jeunes enfants. Les CAMSP de Calais et de Longuenesse ont été sollicités pour étudier la possibilité de soutenir ces actions innovantes en protection maternelle et infantile en matière de santé publique par la mise à disposition de professionnels.

De la même façon, **l'association a sollicité l'ARS et le Département pour des demandes d'extension de places au regard des besoins croissants non couverts à ce jour.** Cette démarche a été initiée par l'ANECAMSP, fédération des CAMSP à laquelle La Vie Active est adhérente.

La Crèche « Bienvenue chez les P'tits » accueille une trentaine de jeunes enfants quotidiennement, de toute origine sociale. Les constats de l'équipe sont forts : nombreux sont les enfants qui ne parlent pas et qui connaissent des difficultés à exprimer leurs besoins. Afin de prévenir les troubles du langage chez le jeune enfant, la sensibilisation et l'attrait à la lecture est un axe à ne pas négliger. Aussi, dans le cadre de l'appel à projets porté par le Conseil Départemental, une demande de subvention a été sollicitée pour concrétiser le projet intitulé « Des livres et nous ».

Dans le cadre de ses accompagnements, le CAMSP de l'Audomarois propose aux jeunes enfants en situation de handicap, des actions thérapeutiques assistées par l'animal en complémentarité des prises en charge thérapeutiques classiques. **La médiation animale permet de maintenir/améliorer leur bien-être physique, psychologique, affectif et social.** Le service s'est positionné sur l'appel à projets de la Fondation A&P SOMMER pour le développement de ces activités thérapeutiques animalières avec un projet de médiation animale canine et un projet de médiation animale équine.



L'ACCÈS AUX SOINS

En mai 2021, l'ARS a validé la conformité du nouvel établissement « Lits d'accueil Médicalisés », pour lequel l'Association avait été autorisée en 2017 suite un appel à projets. Cet établissement est installé sur Courrières, aux côtés de la Résidence Autonomie Guy Mollet et du SSIAD. 1^{er} établissement de ce type sur le Département, il accueille des personnes atteintes de pathologies chroniques et de pronostic plus ou moins sombre, afin qu'elles puissent recevoir, en l'absence de domicile et d'impossibilité de prise en charge adaptée dans les structures de droit commun, des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adaptés.

Les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) sont des outils de déclinaison de la politique de santé mentale, élaborés à l'initiative des acteurs locaux. L'objectif est d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.



L'association participe activement aux travaux du PTSM Littoral notamment en tant que membre du comité stratégique, participant et animateur d'atelier.

Le Calais ne dispose pas d'offre médico-sociale adaptée pour les jeunes présentant des troubles du comportement. Ce constat partagé par le Centre Hospitalier de Calais nous a permis de solliciter la mise en place d'une action dédiée dans le cadre des travaux du PTSM Littoral et a conduit à la réalisation d'une fiche-action visant à mesurer les besoins des jeunes du territoire du calais d'une part et, d'autre part à identifier les réponses qui pourraient être proposées à l'ARS pour répondre à la carence territoriale (DITEP, solution innovante). **La Vie Active, à l'origine du projet, participe activement à ces échanges avec des acteurs du Calais et a réalisé les travaux de recueil des besoins.**

L'INCLUSION ET LE PARCOURS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

Afin de favoriser et d'optimiser la continuité de parcours des jeunes, de préparer leur insertion sociale et professionnelle, les IME du Montreuillois et l'ESAT de Parenty ont mis en place des temps de travail collaboratifs. **L'objectif est double, d'une part faire évoluer les activités de l'ESAT en lien avec l'évolution des publics et la féminisation des métiers et, d'autre part, d'optimiser l'identification, la préparation et l'accompagnement à l'IME du projet professionnel du jeune en situation de handicap.**

Afin de conforter et développer l'offre d'accompagnement des personnes accueillies, le CHRS, les clubs de prévention s'inscrivent dans une démarche continue de réponse à des appels à projets, appels d'offres et demandes de subvention. A ce titre, l'Association a déposé 14 dossiers.

L'adaptation de l'offre d'accompagnement aux évolutions des besoins des personnes accompagnées dans un objectif de prévention des ruptures de parcours est un enjeu important pour les ESMS de l'association. Dans le cadre du CPOM Enfance, l'IME René CARBONNEL de Longuenesse a initié un projet autour de la création d'un parcours adapté permettant d'éviter l'exclusion ou le rejet en interne de jeunes qui deviennent ingérables au quotidien, perçus comme insupportables pour leur environnement et pour eux-mêmes. La COVID 19 n'a pas permis d'aller au bout des réflexions. 2021 est l'année de relance de ce projet.

Afin de renforcer les dispositifs de l'école inclusive et ainsi sécuriser les parcours des élèves aux besoins éducatifs particuliers, l'ARS a lancé un Appel à Candidatures pour le déploiement d'équipes mobiles médico-sociale d'appui à la scolarisation (EMAS) pour chacun des territoires encore non pourvus sur la Région Hauts de France. Les EMAS interviennent auprès des communautés éducatives des établissements scolaires et ont pour objet de soutenir la scolarisation des élèves en situation de handicap, non suivis par un ESMS. Ainsi, le DITEP Jean Ferrat de Liévin pour le territoire de Lens Hénin Liévin, le SESSAD de l'Artois pour le territoire du Béthunois et le SESSAD de Longuenesse au titre de Prause pour le territoire de l'Audomarois-Calais se sont positionnés pour comme structure porteuse.

Dans le cadre de la stratégie autisme 2018-2022, et plus spécifiquement dans l'enjeu d'inclusion scolaire des enfants avec troubles du spectre de l'autisme, des Dispositifs d'AutoRégulation (DAR) ont été expérimentés avec succès dans plusieurs régions de France. **L'ARS Hauts-de-France a ainsi diffusé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour déployer ce dispositif sur le Pas-de-Calais, et plus spécifiquement sur le secteur d'Arras à partir de septembre 2022.** Fort de son expérience dans le champ de l'autisme et de l'inclusion scolaire, l'IME Jean Jaurès d'Arras s'est porté candidat. Ce dispositif viendra diversifier l'offre scolaire et médico-sociale dans le contexte général de l'école inclusive.

Dans le cadre du CPOM, le SESSAD de Calais a obtenu une extension de faible capacité de 5 places.



LE RÔLE DES AIDANTS DE LA FAMILLE, DE L'AIDANT

Le partenariat avec France Alzheimer a été renouvelé par tacite reconduction. Son objet est la mise en commun et le partage des savoirs faire et savoir être vis-à-vis des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et apparentées et de leurs aidants.

Le soutien des familles et des aidants est un axe sur lequel nos établissements et services s'investissent pleinement, que ce soit dans l'ajustement de leur offre (répit), ou dans la démarche d'élaboration du projet d'accompagnement. Le Pôle Hébergement Accompagnement Social est particulièrement investi sur cet axe, avec l'animation du café des aidants sur le territoire de l'Arrageois. Fort de cette expérience et avec le soutien de nombreux partenaires dont la MDS, le SAVS a candidaté à l'appel à candidature de l'ARS relatif à la création d'une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes en situation de

handicap sur le territoire Arrageois-ternois. Malheureusement, le dossier n'a pas été retenu.

Afin de sensibiliser les aidants à aux dispositifs de répit, de les informer, les orienter et les former mais également reconnaître leur rôle, les EHPAD Les Terrasses de la Mer de Coquelles, Raymond Dufay de Longuenesse et Les Orchidées d'Isbergues se sont positionnés sur l'appel à candidatures du Conseil Départemental du Pas-de-Calais relatif au soutien des aidants.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, l'association s'est positionnée via ses MECS sur l'Appel d'Offres lancé par le département visant à externaliser la mise en place des droits de visites en présence d'un tiers. L'appel d'offres a été déclaré infructueux pour motif d'intérêt général d'ordre financier.



L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SPECIFIQUES

En tant que membre fondateur, La Vie Active poursuit son engagement au sein du Centre REssources sur le Handicap PSYchique (CREHPSY) et participe toujours activement aux temps de Bureau et Assemblée Générale.

Afin de répondre aux besoins importants du territoire, l'IME Jean Jaurès d'Arras via un portage juridique par le SESSAD d'Anzin a sollicité et obtenu auprès de l'ARS une extension de 7 places de SESSAD. Ces places sont destinées à l'accompagnement précoce renforcé de jeunes enfants avec TSA.

Afin de soutenir la démarche inclusive dans laquelle le Dispositif ITEP est pleinement inscrit et afin de répondre aux besoins conséquents du territoire notamment illustrées par une très longue liste d'attente, un projet d'extension a été soumis à l'ARS. Le DITEP a pu ainsi bénéficier d'une ouverture de 8 places ambulatoires complémentaires en décembre 2021.

L'évolution du FAM le Petit prince et de la MAS St Exupéry de Guînes ont conduit l'établissement à réinterroger ses modes de prise en charge. Dans ce cadre et afin de mieux répondre aux besoins et à la liste d'attente actuelle, LA VIE ACTIVE a sollicité les autorités de tarification afin de transformer les deux places d'hébergement temporaire en deux places d'hébergement permanent. Les autorités ont autorisé l'établissement à mettre en place cette transformation.

Dans le cadre du CPOM, le SESSAD de Guînes a obtenu une extension de faible capacité de 7 places. Dans le cadre de cette extension le service a décidé de chercher des locaux sur le Calaisis pour ouvrir une antenne à Calais et ainsi apporter plus de proximité aux jeunes du

Calaisis.

Les besoins d'accompagnements dédiés aux mineurs non accompagnés (MNA) dans le Pas-de-Calais ont abouti au développement d'accueils spécifiques au sein de structures collectives et de logements en diffus. Cette structuration à l'échelle du Département aussi rapide que particulière, n'est pas épargnée par l'émergence de situations **«complexes»** qui mettent les équipes comme leur parcours en difficulté. Suite aux réflexions partagées avec le Conseil départemental, le SAVI de Béthune a fait évoluer son agrément afin d'expérimenter la mise en place d'une Equipe Mobile Cas Complexe, qui vient soutenir les équipes en place au sein des établissements accueillant des jeunes MNA.





LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES



03

LE COROLLAIRE DE L'INCLUSION

Les travaux sur la Communauté 360 se sont poursuivis sur l'année 2021 dans l'attente d'un cahier des charges national. L'Association a poursuivi son engagement dans l'organisation transitoire convenue dans le cadre du groupe interdépartemental piloté par l'URIOPSS, ce qui s'est concrétisé par :

- Une permanence téléphonique d'1/2 journée tous les 15 jours
- L'animation du staff de l'Artois et du staff du boulonnais.
- Participation aux travaux départementaux pour définir les modalités de fonctionnement de cette communauté.

En novembre 2021 est paru le cahier des charges relatif aux communautés 360. Il rappelle et affirme l'enjeu phare de cette communauté, qui est d'apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs aidants. La Vie active, la MDPH 62 et l'UDAPEI 62, en tant que représentants de la Communauté 360 du Pas-de-Calais, ont participé aux consultations menées par la commission interministérielle missionnée à l'élaboration de ce cahier des charges tout au long de l'année. **Les discussions vont se poursuivre sur l'année 2022 en vue d'une concrétisation des modalités de gouvernance et de fonctionnement pérenne conforme au cahier des charges.**

Par ailleurs, afin de favoriser l'intégration des primo-arrivants, le personnel du Dispositif Humanitaire de Calais et des SAVI de Condette et



de Béthune, via le projet européen Interreg FWL AB Réfugiés-Social (2018-2022), ont poursuivi le déploiement des équipes mobiles franco-belges d'accompagnement psychosocial des primo-arrivants appelées « **IntegraPsy** ». L'équipe de La Vie Active, notamment constituée d'une psychologue, d'un travailleur social et « d'ambassadeurs de l'intégration », a réalisé 282 interventions pour plus de 200 bénéficiaires dans toute la région Hauts-de-France. **La Vie Active travaille toujours avec la Préfecture de région Hauts-de-France pour que la nouvelle fonction d'ambassadeur de l'intégration soit reconnue et inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).**

LE PARCOURS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE

Le projet de transformation du Pôle Enfance de la Gohelle en plateforme de service se poursuit. En 2021, l'établissement a ouvert ses premières places de prestations externalisées. **La transformation se poursuivra progressivement jusque 2024.**

L'IME Léo Lagrange d'Annezin, par transformation de place, a été autorisé dès la rentrée de septembre 2021 à accueillir 5 places pour enfants et adolescents présentant des troubles du spectre de l'autisme.

Sur le territoire du Montreuillois, dans le cadre du CPOM Enfance et par transformation de places des IME d'HUCQUELIERS et de RANG DU FLIERS, l'IME d'Hucqueliers a été autorisé en 2021 à accueillir 4 jeunes en situation de handicap avec autisme. **Après plusieurs mois de travaux et une conformité actée par l'ARS, l'IME a accueilli ces 4 jeunes à la rentrée scolaire 2021/2022.** Dans une logique de continuité de parcours et de poursuite des travaux relatifs à la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), La Vie Active et l'ARS ont également souhaité développer une offre complémentaire en permettant au SESSAD IP d'étendre sa capacité en ouvrant 4 places pour enfant avec TSA au dernier trimestre 2021.

Dans le cadre du CPOM ASE, l'association a obtenu l'autorisation du Conseil Départemental pour une extension de 14 places de la MECS de l'Artois, dont l'accueil sera situé sur l'antenne de Lens, dans les anciens locaux du SAJ de Lens. Par ailleurs, La Vie Active a également obtenu une autorisation pour l'installation de 16 nouvelles places d'accueil en MECS sur Marquise.

Dans le cadre des projets relatifs à la réponse accompagnée pour tous, sur la base des expérimentations déjà conduites par l'association en lien avec l'ARS, le SESSAD d'Aire sur la Lys et l'IME d'Aire sur la Lys ont lancé une réflexion relative au projet de fonctionnement en dispositif. L'équipe pourrait ainsi adapter plus aisément le projet personnalisé du jeune accompagné en fonction des évolutions de son autonomie et ainsi fluidifier son parcours grâce à leur connaissance approfondie de la situation particulière de l'élève et de son parcours scolaire et un fonctionnement

plus souple. Les deux structures attendent désormais la publication du décret afin de pouvoir déployer ce dispositif.

Dans le cadre du CPOM Adultes, il avait été programmé l'évolution du Foyer d'hébergement de Brebières afin d'adapter l'offre aux besoins du territoire. Avec la parution de l'appel à manifestation d'intérêt prévention des départs en Belgique, le projet a pu s'affiner et ainsi s'inscrire pleinement dans le contexte social et législatif qui promeut l'inclusion des personnes en situation de handicap et qui ambitionne d'apporter conjointement des solutions aux personnes plus lourdement handicapées et/ou ayant besoin d'un accompagnement paramédical important. Le projet déposé consiste ainsi à créer une plateforme de service sur le site de Brebières.

L'association s'est positionnée sur l'appel à manifestation d'intérêt « Prévention des départs non souhaités d'adultes en situation de handicap vers la Belgique » avec un second projet. Porté par le SAMO du Calais, ce projet vise à l'adaptation et au développement de solutions d'accompagnement de proximité pour les personnes avec handicap et troubles psychiques dont le projet de vie est de vivre en milieu ordinaire ou de s'y intégrer et dont le handicap limite la faisabilité. Le projet prévoit pour les personnes, présentant des troubles en santé mentale, dès 16 ans, une extension de 10 places supplémentaires en SAMSAH Prépsy Renforcé et 2 places en logement passerelle sur le Calais.



LES OUTILS D'ANALYSE DE LA POPULATION

L'association a répondu à l'appel à projets Numérique en Santé lancé par l'ARS Hauts-de-France afin d'équiper les structures de l'association en progiciels visant à améliorer les systèmes d'informations, la coordination des parcours de santé et le recueil de données permettant l'analyse de la population. Une réponse a été formulée pour les établissements du Secteur Personnes Agées conjointement avec l'AHNAC et APREVA. **L'objectif de cette réponse est la mise en conformité et amélioration du Dossier de l'Usager existant (Titan), Intégration de la Messagerie Sécurisée de Santé et de l'e-prescription notamment.** Un autre dossier a été déposé pour le Secteur Enfance et Secteur Travail portée uniquement par La Vie Active. L'objectif principal étant la montée de version, le déploiement et l'intégration des services socles via OGIRYS.

LA PARTICIPATION DES MAJEURS PROTÉGÉS À L'ÉPREUVE DE LA PROFESSIONNALITÉ DES MANDATAIRES JUDICIAIRES

Débutée en fin d'année 2019, Mme Christelle GOFFARD, en lien avec le LEM-Artois et l'université d'Artois, a poursuivi sa thèse autour de « La participation des majeurs protégés à l'épreuve de la professionnalité des mandataires judiciaires ». La phase active de la recherche consacrée à la participation des majeurs protégés s'est poursuivie au cours de l'année 2021, mandataires et usagers ont accepté de livrer le quotidien de leurs relations au regard sociologique du chercheur. Une interruption de 3 mois du fait de la crise sanitaire en 2020 a décalé le calendrier prévisionnel de rédaction. Néanmoins, l'observation a pu reprendre dans des conditions de sécurité appropriées. C'est désormais autour de la parole d'être entendue, mandataires et usagers s'exprimeront sur leurs pratiques et leur ressentis lors d'entretiens dédiés permettant une analyse croisée. **La convention CIFRE avec l'ANRT (Agence Nationale pour la Recherche et la Technologie), le LEM (laboratoire de recherche) et la Vie Active a été prolongée de**

3 mois afin de palier à l'interruption de la période de confinement. L'année 2021 a surtout été consacrée aux d'entretiens de type compréhensif auprès des MJPM et des majeurs protégés afin de recueillir leurs représentations quant aux possibilités de participation de la personne majeure protégée. La convention CIFRE s'est achevée le 31 décembre 2021, la thèse est en cours d'écriture, sa soutenance est envisagée pour la fin d'année 2022 ou le premier trimestre 2023. Un bilan-étape sera réalisé, et une restitution des travaux est envisagée auprès des services MJPM ayant participé à l'étude.

LES INDICATEURS ANAP

Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social développé par l'ARS et l'ANAP inclut des indicateurs en lien avec la gestion des Systèmes informatiques, des outils de mesure sur le champ du développement durable, la démarche qualité comme la réalisation des évaluations interne-externe, l'existence des outils de la loi 2002-2. **Avec la crise sanitaire de 2020, le calendrier de restitution des indicateurs ANAP a été modifié.**

Ainsi à l'heure actuelle, seul le bilan des recueils de données 2020 a eu lieu. L'ensemble des secteurs d'activité de l'association sont assujetties à ce recueil. Sur la complétude des dossiers 2020 en moyenne 97% des données ont été saisies. La région a souligné un taux record depuis le déploiement et la généralisation de l'outil, celui-ci contribuant notamment à :

- L'alimentation du dialogue de gestion grâce à un support d'échange commun entre votre structure et nos services ;
- La mise en œuvre et le suivi de la démarche de contractualisation (CPOM) ;
- La réalisation de cartographies et l'affinage de la connaissance de l'offre médico-sociale des territoires de santé de la région ;
- L'alimentation des diagnostics territoriaux partagés et l'élaboration d'études thématiques transversales ;
- L'accompagnement des projets immobiliers ;
- L'attribution de crédits complémentaires ponctuels ;

LE PARTENAIRE ET LES RESEAUX

Dans la continuité de la convention de partenariat signée, **La Vie Active et La Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais poursuivent leurs travaux afin de poursuivre le développement de projets autour des Valeurs de la République et de la citoyenneté.**

Fort d'un premier rapprochement initié en novembre 2020 dans le cadre d'une réponse à un appel à projets en Seine-Saint-Denis et ayant décelé des perspectives de mutualisation et de coopération plus larges, **La Vie Active et La Résidence Sociale, association implantée sur les départements 92 et 93, ont décidé d'unir leur expertise et leur moyen afin de se développer conjointement. Dans ce but, les 2 associations ont souhaité définir une convention favorisant la mise en œuvre d'une collaboration pluridisciplinaire.**

Suite à l'appel à projets émis par la DDCS en 2018, La Vie Active a été autorisée à créer une Résidence

Accueil sur la commune de Saint-Venant, composée de 16 logements, qui ouvrira ses portes au 1^{er} trimestre 2022. Conformément au cahier des charges, et en vue de garantir le parcours de prise en charge des résidents, **La Vie Active et l'Apei de l'arrondissement de Béthune se sont rapprochés afin de définir les modalités de collaboration et coopération autour de ce programme d'habitat inclusif, et particulièrement pour l'intervention du SAMO de Bruay la Buissonnière. Une convention de partenariat a été signée en septembre 2021.**

Dans la continuité des travaux autour du projet Européen « Erasmus+ Open Up « S'ouvrir », **L'association a concrétisé son partenariat avec l'association « Ouvrir les Yeux ».** Point d'orgue en cette année 2021, le challenge LVAOLY, qui a réuni plus de 140 salariés pour parcourir plus de 3500 kilomètres, et ainsi récolter la somme de 1 400€, au profit de la recherche médicale contre les Neuropathies Optiques Héréditaires.



LA PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT DES PERSONNES ACCUEILLIES

Le pôle régional de l'innovation en gériatrie et en gérontologie d'Ile-de-France, Gerond'If, a lancé en 2021 pour la deuxième année, son appel à candidatures pour le cofinancement d'équipements permettant le développement de la recherche et de l'innovation en lien avec le vieillissement et la longévité dans le(s) domaine(s) de la santé et du bien vieillir. Les EHPAD d'EPINAY SUR ORGE et de NANTERRE ont candidaté afin de développer au sein de leur structure des projets ; respectivement une solution de pucage de vêtement et un système de lampe connectée. Ces projets n'ont malheureusement pas été retenus dans le cadre de cette subvention.

Le projet de reconstruction de l'EHPAD d'Arras se poursuit. En 2021, l'association a obtenu l'autorisation de transfert de 60 places de l'EHPAD Pierre Brunet de Dainville géré par le Centre Hospitalier d'Arras en vue d'augmenter sa capacité pour passer à 84 places à l'occasion de sa reconstruction sur le site boulevard Carnot. **Suite à un appel d'offres, le bailleur Habitat Hauts-de-France a été désigné comme maître d'ouvrage. Les travaux de construction / rénovation commenceront en 2022.**

Au regard des projets portés dans le champ du maintien à domicile et de l'innovation technologique, le complexe du Bon Air de MARLES LES MINES s'est porté candidat pour le déploiement d'une équipe mobile dont le but était d'intervenir auprès des personnes âgées et des personnes handicapées pour mettre en place un parcours coordonné d'évaluation, de sélection et de mise en place de solutions d'assistance et d'aides techniques. Ce projet, répondant à un appel à projets lancé par la CNSA, n'a pas été retenu.

Suite au succès rencontré par l'expérimentation d'une unité spécialisée pour personnes handicapées vieillissantes en EHPAD depuis 2019, l'Agence Régionale de



Santé d'Ile-de-France a lancé en 2021 un second appel à candidatures pour la création de 2 nouvelles unités de 12 places dans les Hauts-de-Seine. L'EHPAD de Nanterre s'est porté candidat mais n'a malheureusement pas été retenu.

Le souhait d'intégrer un PASA au sein l'EHPAD du Breuil d'Epinaay sur Orge s'inscrit dans une démarche globale qui a pour vocation de compléter l'offre de service existante au sein de l'établissement et de répondre à la Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, au plan Maladies neuro-dégénératives 2014-2019 et aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur le diagnostic et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. **Ce projet nécessite des travaux d'aménagement afin de garantir un confort de prise en charge dans le respect du cahier des charges et la préservation du bon fonctionnement de l'établissement dans sa globalité.** Un dossier de demande d'aide à l'investissement a donc été déposé fin 2021 afin de permettre la réalisation de ces travaux.

LES ORIENTATIONS EN LIEN AVEC L'ADAPTATION DU MODÈLE DE GOUVERNANCE



LA GOUVERNANCE POLITIQUE

Les réunions des instances statutaires de LA VIE ACTIVE sont des lieux d'échange, de discussion où chaque administrateur peut s'exprimer. Compte tenu des horizons professionnels divers des administrateurs, la qualité des débats est riche.

Dans le cadre de la préparation des Conseils d'Administration, les commissions annexes – Commissions de Relations Sociales, Commission des Travaux, Commissions du Développement, Commission des Finances, Comité Stratégique Qualité, Clubs Vie active – se sont réunies afin de préparer les travaux en Conseil d'Administration.

En 2021, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis (en visioconférence et/ou présentiel) à 7 reprises, soit 4 réunions de plus que ne prévoit l'article 8 alinéa 1 des statuts de l'association. Ces réunions des instances associatives de LA VIE ACTIVE, permettent aux administrateurs d'étudier et de voter des décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association dans les différents secteurs d'activité.

Au cours de l'année 2021, année électorale, un nouveau bureau de l'association a été institué comme suit :

- M. Alain DUCONSEIL : Président
- Mme Josiane BOULENGER : Vice-présidente
- Mr Christophe RUDZKI : Vice-président
- M. Karine GOUBE : Trésorière
- Mme Carole CECAK : Trésorière adjointe
- M. Pascal DZIADEK : Trésorier adjoint
- Mme Valérie CORMONT : Secrétaire générale
- M. Alain DEGUERRE : Secrétaire adjoint

De même, compte tenu d'une vacance de poste au sein du Conseil d'Administration, Mme Virginie MARTEL a été cooptée pour faire son entrée au sein du Conseil d'Administration. Sa cooptation ayant été ratifiée lors de notre assemblée Générale du 25 juin 2021.

L'année 2021 aura été marquée par le départ soudain de Mme Maryse BONNET, administratrice et trésorière adjointe.

Au cours de cette année 2021, et dans le cadre de l'écriture de son prochain Projet Associatif, les administrateurs de l'association se sont réunis à la fin du mois de Juin 2021, pour définir ensemble ce qu'est l'inclusion pour La Vie Active, et sa mise en application au sein de nos établissements et services.

Par ailleurs, la gouvernance de l'association a initié un travail avec le service qualité autour de l'intervention des chargés de mission du Président, à propos des audits menés par ces derniers. Objectif de la démarche : une adéquation avec les éventuels contrôles des différentes autorités de tutelles des établissements et services.



LA GOUVERNANCE PROFESSIONNELLE

LA GESTION DES CPOM

La crise a entraîné une réorganisation complète du fonctionnement des établissements et service. La Direction Générale a été au centre du dispositif afin de mettre en application les nombreuses directives des autorités même parfois contraires, arrivant au fil de l'eau pour une mise en application immédiate.

Depuis plus d'une dizaine d'années, la législation a ouvert la possibilité de contractualiser un engagement pluriannuel avec les autorités de tarification. Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) constituent un outil majeur de régulation de l'offre de soins, véritable contrat de confiance entre les pouvoirs publics et l'association ils sont basés sur une volonté commune de concilier une gestion moderne avec l'efficacité sociale.

Malheureusement, compte tenu du contexte sanitaire, les autorités comme ARS, le Conseil Départemental étaient pleinement mobilisées pour traiter la crise sanitaire. Ainsi, les négociations sur certains CPOM ont été mises complètement à l'arrêt, ce qui a eu pour conséquence la mise en suspens du CPOM PA, et le renouvellement d'un an du CPOM Travail, et secteur Adultes Handicapés signés en 2017

L'année 2021 a permis néanmoins la signature avec le Conseil départemental du CPOM des établissements ASE : Clubs de Prévention, MECS et SAVI.

Par ailleurs, **en complément du CPOM Enfance, signé en 2018, une réflexion relative à l'inclusion scolaire a été initiée en partenariat avec l'ARS HDF, l'EN, la MDPH et les ESMS.** Dans le cadre de ces travaux, des fonds via des Crédits Non Renouvelables ont été sollicités auprès de l'ARS afin de mettre en œuvre les transformations de l'offre médico-sociale en vue d'accompagner un public plus complexe au sein de nos IME. **Des discussions ont été engagées avec les services de l'Education Nationale concernant la place des enseignants au sein de nos structures et notamment pour ceux qui subissent une lourde transformation de l'offre.**



L'ASSOCIATION EN BREF



05

Composition du conseil
d'administration
au 31 décembre 2021

Président

Alain DUCONSEIL

Vice-Présidents

Josiane BOULENGER
Christophe RUDZKI

Trésorière

Karine GOUBE

Trésorier Adjoint

Pascal DZIADEK
Carole CECAK

Secrétaire

Valérie CORMONT

Secrétaire Adjoint

Alain DEGUERRE

Membres

Catherine BECART,
Annie CARPENTIER,
Nathalie DELBART,
Denis DOMAIN,
Marie Agnès DUPUY,
Michel HEDIN,
Philippe LAGRANGE,
Jean-René LEGALL,
Virginie MARTEL,
Martine PAVOT,
Nathalie POTEAU,
Monique ROBILLART,
Pierre SENECHAL,
Isabelle WANDOLSKI,
Laurence WATTIEZ

La Vie Active est une association humaniste qui accompagne depuis plus de 55 ans les personnes dans le besoin. Elle entend notamment promouvoir la dignité des personnes handicapées, fragilisées, en situation de détresse, en état de dépendance, morales, physiques, psychologiques, sociale et toute nature. Elle œuvre pour leur parfait épanouissement et leur intégration à toute forme de vie sociale.

2021 LA VIE ACTIVE en chiffres

4200 Adhérents

4154 Salariés

Dont **955** travailleurs handicapés

1600

Personnes âgées accueillies
dans nos établissements
d'hébergement

2880

Enfants en situation
de handicap accueillis
dans nos établissements

8800

Personnes aidées pour s'intégrer
dans la vie de la cité

En 2021, La Vie Active Formation et l'IEP ont accueilli **3341** personnes en formation sur site ou en extérieur dont **768** personnes en situation de handicap dans le cadre de formations réalisées au sein des ESAT.

L'année 2021 sera l'année qui verra la fin des activités de l'Institut d'Education Permanente. L'absence de marché Bâtiment, via le Conseil Régional dans le cadre du nouveau PRF (Programme Régional des Formations 2020-2023), la crise COVID avec notamment la réduction des marchés de formation ont justifié le choix de l'association. Cette cession d'activité n'a pas impacté les salariés, car les personnels de l'IEP ont été transférés auprès du Centre de Formation de La Vie Active.

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES



SECTEUR

ENFANCE



1833 PLACES FINANCÉES | POUR | **2886** PLACES OCCUPÉES

Le secteur « Enfance » : y sont répertoriés les établissements et services accompagnant la petite enfance, l'enfance et les adolescents en situation de handicap.

11 IME sur 14 sites - (1160 places)
1 IEM (60 places)
1 DITEP - (ITEP - 57 places) - (SESSAD 33 places)
2 CAMSP (160 places)
9 SESSAD sur 14 antennes - (328 places)
1 crèche (35 berceaux)

SECTEUR

TRAVAIL



936 PLACES FINANCÉES | POUR | **1041** PLACES OCCUPÉES

Le secteur « Travail » : sont regroupées dans ce secteur, les activités relatives au travail des personnes en situation de handicap.

4 ESAT sur 8 sites (902 places)
1 EA (34 places)

SECTEUR

ADULTES



550 PLACES FINANCÉES | POUR | 686 PLACES OCCUPÉES

Le secteur « Adultes Handicapés » : Ce secteur regroupe les autres activités et services proposés aux personnes adultes en situation de handicap.

**Adultes
 Médicalisés**

1 LAM
 (18 places)

Dispositif Autisme

1 FAM (27 places)
 1 MAS (8 places)
 1 FV TED (14 places)
 1 SAMSAH Relais
 TED (12 places)

Secteur HAS

1 FH sur 6 sites (90 places)
 1 SAVS sur 5 sites (154 places)
 1 SAJ sur 3 sites (84 places)
 1 EHPAH (34 places)
 1 FV (34 places)
 1 SAMO (35 places)*
 1 Habitat accompagné (19 places)
 1 Résidence Accueil (22 places)
 1 SAMSAH Relais Psy

*Reconnaissance des SAMSAH et des SAVS (antenne de Marck et d'Arras en SAMO)

SECTEUR

PERSONNES AGEES



1285 PLACES FINANCÉES | POUR | **1598** PLACES OCCUPÉES

Le secteur « Personnes Agées » : l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des personnes âgées dépendantes et des personnes âgées en situation de handicap font partie de ce secteur.

14 EHPAD dont 3 en région parisienne (1196 places)
2 Résidences Autonomie (39 studios)
1 SSIAD (40 places PA + 10 places PH)

SECTEUR

SOCIAL



3685 PLACES FINANCÉES | POUR | **7086** PERSONNES SUIVIES

Le secteur « Social » : ce secteur d'activité regroupe les établissements et services proposant des accompagnements aux personnes en situation de difficulté sociale.

2 **MECS** sur 4 sites (220 places)
1 **CHRS** sur 2 sites (134 places) + ses dispositifs annexes (PLJ, CAVA, pôle logement, accueil de jour)
2 **Clubs de prévention**
1 **PAEJ**
1 **Service tutélaire** sur 5 antennes (3200 mesures)
1 **SAVI** sur 2 sites (131 places)

SECTEUR

FORMATION



+ DE 3340 STAGIAIRES

Certification QUALIOP1 obtenue pour une durée de 3 ans en février 2021.
Habilitation à délivrer le « Certificat de qualification professionnelle surveillant.e de nuit en secteur social, médico-sociale et sanitaire »
obtenue pour une durée de 2 ans en mars 2021.

1 Centre de formation
1 Institut d'Education Permanente

SECTEUR

HUMANITAIRE



420 PLACES FINANCÉES | POUR | **5689** PERSONNES SUIVIES

L'association gère également **un secteur « Humanitaire »**.

2 CAES (250 places)
 Dispositif Hivernal (60 places)
 2 Centre d'Accueil « COVID » (110 places)

DISPOSITIFS
 CALAIS

47 875 DOUCHES OFFERTES
627 955 LITRES D'EAU DISTRIBUES
507 075 REPAS DISTRIBUES
4 899 KITS HYGIENE

LES OBJECTIFS 2022 : TRAVAUX ET RÉFLEXIONS EN COURS



07

LES OBJECTIFS 2022

Objectifs 2022	
Le Projet Associatif	Finalisation des travaux et approbation du projet associatif à l'assemblée générale 2022
Démarche CPOM	Renouvellement des CPOM Résidence Autonomie, travail et Adultes Négociation du CPOM EHPAD 62
Gouvernance politique	Mobilisation pour la revalorisation salariale des professionnels du sanitaire et médico-social
Adaptation des structures	Déménagement du CHRS dans les nouveaux locaux à Noeux les Mines
Accompagnement des publics spécifiques	Ouverture de la résidence accueil de St Venant
Inclusion et parcours de la personne	Poursuite de la mise en œuvre de la transformation de l'offre du secteur Enfance Extension de l'offre des SESSAD Mise en place des EMAS et du DAR TSA à Arras Réflexion avec l'Education Nationale, l'ARS et les organismes gestionnaires sur les besoins pédagogiques des élèves à besoin éducatifs particuliers
Veille / Analyse stratégique	Suivi de l'évolution des politiques publiques (réforme ESAT, EHPAD Centre Ressource Territorial, réforme SAD, ...)
Stratégie de développement	Développement des projets d'innovation sociale (ferme urbaine de Lens, partenariat Euralogistic, IAE, ...) Coopération, accompagnement de structures médico-sociales

LE BILAN SOCIAL



La crise sanitaire de la COVID-19 est venue impactée le fonctionnement des établissements et services de LA VIE ACTIVE, avec donc un impact sur l'ensemble des salariés. Notons la volonté de l'employeur de poursuivre/maintenir le dialogue social avec les différentes instances représentatives du personnel, mais aussi de préserver les Droits et la sécurité des salariés.

Ainsi avec cette volonté, plusieurs accords d'entreprises ont été étudiés et approuvés entre employeurs et organisations syndicales :

- ✓ Accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- ✓ Avenant n° 1 et 2 à l'accord d'entreprise relatif au télétravail durant la crise sanitaire Covid-19.
- ✓ Avenant n° 6 au protocole d'accord interne sur les transferts.
- ✓ Accord sur le droit d'expression des salariés.

A contrario, Un procès-verbal de désaccord a été signé le 2 juin 2021 par l'organisation syndicale CGT, à propos d'un accord relatif à la mobilité durable présenté par l'employeur aux organisations syndicales. (La loi d'orientation des mobilités a mis en place un forfait mobilité durable visant à encourager le recours à des transports plus propres et moins coûteux, en permettant aux entreprises de prendre en charge les déplacement domicile travail effectués notamment à vélo, en covoiturage ou encore la location ou mise à disposition en libre-service de cyclomoteur, motocyclette, vélo, trottinette électrique.)

Au 31/12/2021, LA VIE ACTIVE compte :

4154 salariés
pour 3881 ETP
dont
955 Travailleurs
Handicapés

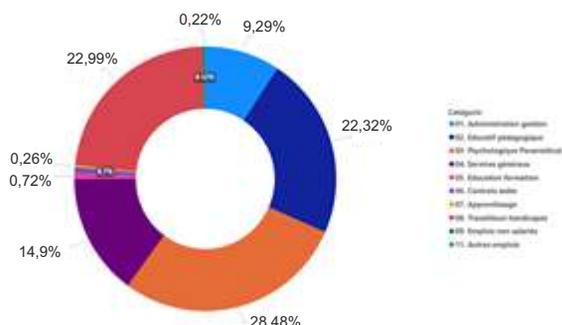
2663 femmes (64%)
et 1491 hommes (36%)

3618 en CDI (88%)
et 484 en CDD (12%)

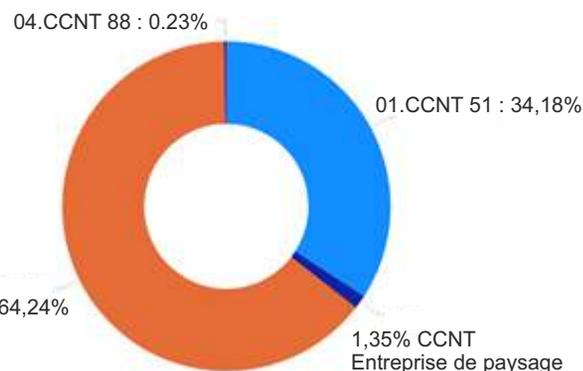
31 957 heures de
formations (hors CIF,
contrat de
professionnalisation
ou alternance)
1273 salariés bénéficiaires

Ressources Humaines

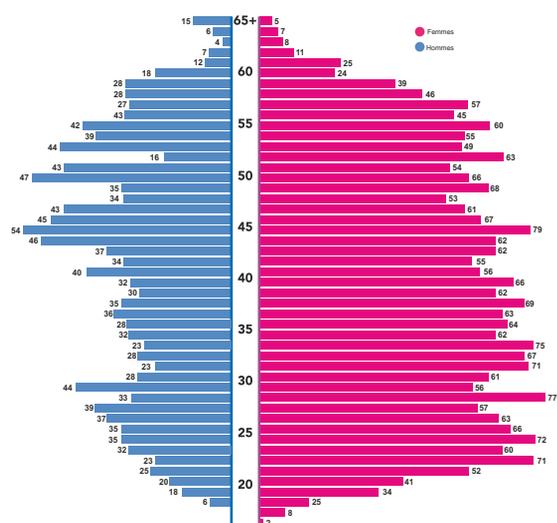
Répartition des effectifs par catégories professionnelles



Répartition de l'effectif par convention collective



La pyramide des âges



ANNEXES



APPROBATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS DE L'ANNÉE 2021 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU TITRE DE L'ARTICLE 9 DES STATUTS

L'article 9 alinéa 5 des statuts de LA VIE ACTIVE dispose que « Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires aux buts poursuivis par l'association, constitution d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens rentrant dans la dotation et emprunts et les décisions portant sur la création ou la fermeture d'établissement doivent être approuvées par l'Assemblée Générale ».

Conformément à cette disposition statutaire, au titre de l'année 2021, il s'agit des délibérations suivantes :

- Résidence Accueil de Saint Venant. Apport en fonds propres
- SAVI Condette. Location / achat commune MARQUISE
- CAMSP ARQUES. Acquisition espaces immobiliers supplémentaires
- Achat immobilier espaces de travail. Locaux sis 16 rue Jeanne d'Arc à ARRAS
- Plan d'Aide à l'Investissement (PAI). Pôle d'Activités et de soins Adaptés (PASA) EHPAD du Breuil d'Epinay
- Signature convention de location dans le cadre de l'ouverture d'une antenne de SESSAD TED de Guines sur Calais
- Centre d'Accueil d'urgence. Guyane. Signature bail emphytéotique avec la préfecture de Guyane
- MECS du Littoral. Cession parcelles vacantes.

GLOSSAIRE

AHNAC : Association Hospitalière Nord Artois Cliniques	FH : Foyer d'Hébergement
ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance	FV : Foyer de Vie
ARS : Agence Régionale de Santé	IAE : Insertion par l'Activité Economique
ASE : Aide Sociale à l'Enfance	IEM : Institut d'Education Motrice
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	IME : Institut Médico Educatif
CCNT : Convention Collective Nationale de Travail	LAM : Lit d'Accueil Médicalisé
CDD / CDI : Contrat à Durée Déterminée / Indéterminée	MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie	MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
COFIL : COmité de PIlotage	PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeune
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	MNA : Mineur Non Accompagné
CRSA : Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie	PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation
CREHPSY : Centre de REssource sur le Handicap PSYchique	PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
CTEES : Conseiller en Transition Energétique et Ecologique en Santé	RAPT : Réponse Accompagnée Pour Tous
DAR : Dispositif d'AutoRégulation	RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles
DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins	STAAP : Service Tutélaire Accompagnement et Actions Personnalisées
DITEP : Dispositif - Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques	SAJ : Service d'Accueil de Jour
EA : entreprise Adaptée	SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
EESTS : Ecole Européenne Supérieure en Travail Social	SAMO : Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert
EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes	SAVI : Service d'Accompagnement Vers l'Intégration
EHPAH : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Handicapées	SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
EIG : Evénement Indésirable Grave	SESSAD : Service d'Education spécialisée et de Soins à Domicile
EMAS : Equipe Mobile médico-sociale d'Appui à la Scolarisation	SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Protection
EN : Education Nationale	SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail	TED : Trouble Envahissant du Développement
ESMS : Etablissements Sociaux et médico-sociaux	TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme
ETP : Equivalent Temps plein	URIOPSS : Union Régionale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé	



“ L’humain est notre exigence ”

Créée en 1964, sous l’impulsion d’instituteurs syndicalistes souhaitant trouver des solutions d’accompagnements adaptées aux jeunes enfants porteurs de handicap, LA VIE ACTIVE a pris son envol et est devenue au fil du temps, un acteur important dans le domaine de la solidarité.

Reconnue d’Utilité Publique depuis 2002, son action militante s’étend dans 7 secteurs d’activités

Quelques chiffres clés :

18986 accompagnements effectués
90 établissements, antennes et services
4200 adhérents
5300 places
2995 mesures de protection
7 secteurs d’activités
4154 salariés, dont 955 travailleurs handicapés

Nos domaines d’intervention :

Le dépistage et la prévention
La lutte contre la violence et la maltraitance
La protection, les soins et les rééducations
L’information, le conseil et l’orientation
La formation et l’éducation
La scolarisation, l’insertion et la réinsertion professionnelle
L’accès aux loisirs

4 rue Beffara
62000 Arras
03 21 23 47 35

vieactive.fr
contact@vieactive.asso.fr

SECTEUR
ENFANCE



SECTEUR
TRAVAIL



SECTEUR
SOCIAL



SECTEUR
ADULTES



SECTEUR
PERSONNES AGEES



SECTEUR
FORMATION



SECTEUR
HUMANITAIRE

